

Annexe: Texte envoyé par J.-N. Corvellec sur les “bonnes pratiques” du fonctionnement du comité de liaison SMAI-MODE.

Lors de l'AG du groupe qui a lieu à l'occasion des Journées SMAI-MODE, l'attribution de l'organisation des Journées suivantes est décidée, avec désignation d'un ou deux organisateurs locaux, qui se chargent de la mise en place d'un comité d'organisation local.

Le bureau du groupe désigne, dans un délai raisonnable, le comité scientifique des Journées. Ce comité est composé d'une douzaine de membres, dont au plus la moitié de membres du comité scientifique des Journées précédentes (membres assurant la continuité de l'action du comité), et au moins un des organisateurs locaux.

Le nombre de participations consécutives au comité scientifique est limité à deux.

Les nouveaux membres du comité sont choisis en fonction des choix du groupe quant à la représentation des thématiques lors des Journées. Ces choix visent notamment à assurer une bonne alternance des thématiques d'une édition des journées à l'autre, ou à accueillir de nouvelles thématiques, choix qui se reflètent particulièrement dans les conférences plénières.

Le bureau soumet au comité scientifique ses suggestions quant au nombre des conférences plénières et à la désignation des conférenciers, en fournissant une liste de conférenciers potentiels classés en fonction des orientations thématiques mentionnées ci-dessus. Le comité scientifique tient le bureau régulièrement informé de l'avancement de ses travaux.

Je ne crois pas utile de dire quoi que ce soit sur l'aspect financier: les inscriptions sont gérées par la SMAI et alimentent le compte du groupe, et les organisateurs locaux doivent trouver le financement voulu localement.